



CA DE SAINTES (Siren : 200036473)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Saintes
Arrondissement	Saintes
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. JEAN-PHILIPPE MACHON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4, avenue de Tombouctou
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17100 SAINTES
Téléphone	05 46 93 41 50
Fax	05 46 98 23 38
Courriel	info@agglo-saintes.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	62 174
-----------------------------	--------

Densité moyenne 130,50

Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Burie (211700729)	1 296
17	Bussac-sur-Charente (211700737)	1 347
17	Chaniers (211700869)	3 606
17	Chérac (211701008)	1 131
17	Chermignac (211701024)	1 304
17	Colombiers (211701156)	334
17	Corme-Royal (211701206)	1 705
17	Courcoury (211701289)	720
17	Dompierre-sur-Charente (211701412)	478
17	Ecoyeux (211701479)	1 335
17	Ecurat (211701487)	502
17	Fontcouverte (211701644)	2 469
17	La Chapelle-des-Pots (211700893)	1 008
17	La Clisse (211701123)	614
17	La Jard (211701917)	373
17	Le Douhet (211701438)	711
17	Le Seure (211704267)	258
17	Les Gonds (211701792)	1 656
17	Luchat (211702147)	500
17	Migron (211702352)	748
17	Montils (211702428)	850
17	Pessines (211702758)	803
17	Pisany (211702782)	684
17	Préguillac (211702899)	477
17	Rouffiac (211703046)	476
17	Saint-Bris-des-Bois (211703137)	411
17	Saint-Césaire (211703145)	936
17	Saintes (211704150)	27 194
17	Saint-Georges-des-Coteaux (211703368)	2 726
17	Saint-Sauvant (211703954)	515
17	Saint-Sever-de-Saintonge (211704002)	633
17	Saint-Vaize (211704127)	589
17	Thénac (211704440)	1 904
17	Varzay (211704606)	822
17	Vénérand (211704622)	788
17	Villars-les-Bois (211704705)	271

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie

- Hydraulique

Sur le territoire des communes de Burie, Chaniers, Chérac, Dompierre-sur-Charente, Le Seure, Migron, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Césaire, Saint-Sauvant, Villard-les-Bois: - opérations coordonnées de gestion des cours d'eau et travaux Hydrauliques: sont d'intérêt communautaire, les travaux structurants d'aménagement hydraulique (y compris dans le cadre d'un S.A.G.E. lorsqu'il existera) concourant à la mise en sécurité des personnes et des biens concernant plus d'une commune dans le même bassin versant ou (et) au développement, notamment en matière de tourisme vert, du territoire communautaire et les opérations coordonnées de gestion des cours d'eau concourant à la préservation des milieux et de la ressource.

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif

PROTECTION ET VALORISATION DES MILIEUX AQUATIQUES - ENTRETIEN ET GESTION DES COURS D'EAU

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : a) Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. b) lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

- Lutte contre les nuisances sonores

b) lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

- Qualité de l'air

b) lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

- Autres actions environnementales

PROTECTION ET VALORISATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITE

Services funéraires

- Crématorium

Création et aménagement d'un centre funéraire et d'un crématorium. Gestion du service extérieur des pompes funèbres et du crématorium ainsi que des activités accessoires à ces services.

- Service extérieur de Pompes funèbres

Création et aménagement d'un centre funéraire et d'un crématorium. Gestion du service extérieur des pompes funèbres et du crématorium ainsi que des activités accessoires à ces services.

Sanitaires et social

- Action sociale

a) Participation à l'insertion professionnelle et sociale, à la formation professionnelle et à l'emploi. b) Participation à la mise en place de chantiers d'insertion pour la réhabilitation du patrimoine.

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ; - dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de Prévention de la délinquance. Sont d'intérêt communautaire : - Création et animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance. Sont d'intérêts communautaire: - Création et animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Création, aménagement, extension, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire. .

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique d'intérêt communautaire. - Sont d'intérêt communautaire - l'élaboration et le suivi des schémas de développement économique - l'accueil et le conseil, par le service économique de la Communauté, aux porteurs de projet, la prospection en vue d'accueillir des entreprises. - la réalisation d'hôtels d'entreprises - l'organisation des services à apporter dans le cadre de la gestion des zones d'activité économique. - Sont déclarés d'intérêt communautaire sur le territoire des communes de Burie, Chaniers, Chérac, Dompierre sur Charente, le Seuré, Migron, Saint Bris des Bois, Saint-césaire, Saint-Sauvant, Villars les Bois : - toutes les aides directes ou indirectes tels que les bâtiments relais favorisant l'implantation d'entreprises, dans la limite des interventions permises par le CGCT.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Il est donc proposé au Conseil Communautaire : - d'approuver l'intérêt communautaire de la compétence obligatoire "EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT" et de la compétence optionnelle "CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE" tel que défini ci-avant pour une application au 1er janvier 2014.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Il est donc proposé au Conseil Communautaire : - d'approuver l'intérêt communautaire de la compétence obligatoire "EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT" et de la compétence optionnelle "CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE" tel que défini ci-avant pour une application au 1er janvier 2014.

- Activités péri-scolaires

Éducation, enfance et jeunesse : a) Petite enfance (enfants de 0 à 3 ans) - Élaboration et mise en œuvre d'un schéma intercommunal d'accueil de la petite enfance - Construction, extension, gestion et fonctionnement des établissements affectés à l'accueil des enfants - Gestion et financement des services d'accueil b) Fonctionnement des écoles primaires : - Organisation du service des écoles comprenant l'ensemble des charges (y compris celles relatives au personnel) liées à ce service hors dépenses de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, entretien courant) et dépenses d'investissement liées aux bâtiments scolaires. - Gestion de l'affectation des enfants scolarisés. c) - Activités périscolaires : - Organisation des activités qui s'exercent dans le temps immédiatement avant et après la classe: accueil avant et après la classe, restaurant scolaire, activités culturelles et sportives dispensées dans la continuité du temps scolaire. Cette compétence comprend l'ensemble des charges (y compris celles relatives au personnel) liées à ces activités hors dépenses de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, entretien courant) et dépenses d'investissement liées aux bâtiments. d) Activités extrascolaires : - Élaboration, coordination et mise en œuvre du Projet éducatif de territoire. - Organisation des activités qui s'exercent le mercredi et pendant les vacances scolaires dans le cadre de conventions passées avec la CAF et/ou déclarées à la DDSCS comprenant l'ensemble des charges (y compris celles relatives au personnel), liées à ces activités hors dépenses de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, entretien courant) et dépenses d'investissement liées aux bâtiments. Cette compétence ne concerne pas les centres sociaux, les maisons de quartier et les foyers ruraux.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Sont également d'intérêt communautaire toute opération ou évènement ayant pour objet la promotion, à l'échelle de la communauté de communes, du sport, de la culture et de la protection de l'environnement en particulier : l'initiation aux arts ouverte aux résidents de la communauté, l'initiation à l'outil informatique et aux technologies de l'information et de la communication ainsi que le soutien aux projets et manifestations sportifs et culturel favorisant l'attractivité du territoire par leurs répercussions médiatiques.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur.

- Schéma de secteur

Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire : Sont d'intérêt communautaire sur le territoire des communes de Bussac-sur-Charente, Chermignac, Colombiers, Courcoury, Ecurat, Fontcouverte, La Chapelle-des-Pots, La Jard, Le Douhet, Les Gonds, Pessines, Préguillac, Saint-Georges-Coteaux, Saint-Sever-de-Saintonge, Saint-Vaize, Saintes, Thénac, Varzay, Vénérand: - la zone des Coteaux et ses extensions

- Constitution de réserves foncières

Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat: Sont d'intérêt communautaire sur le territoire des communes de Bussac-sur-Charente, Chermignac, Colombiers, Courcoury, Ecurat, Fontcouverte, La Chapelle-des-Pots, La Jard, Le Douhet, Les Gonds, Pessines, Préguillac, Saint-Georges-des-Coteaux, Saint-Sever-de-Saintonge, Saint-Vaize, Saintes, Thénac, Varzay, Vénérand: - Garanties d'emprunt pour les opérations menées par les organismes oeuvrant dans le domaine du logement social. - Participation aux Opérations pour l'Amélioration de l'Habitat et au Programme d'Intérêt Général. - Aides financières ou réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat. Sont d'intérêt communautaire sur le territoire des communes de Burie, Chaniers, Chérac, Dompierre-sur-Charente, Le Seure, Migron, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Cesaire, Saint-Sauvant, Villars-les-Bois: - toutes les opérations de réhabilitation de logements portant sur plus de 4 logements dans le cadre d'une même opération.

- Organisation des transports urbains

Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi.

- Transport scolaire

Sont également d'intérêt communautaire le transport des enfants des écoles et collèges vers les équipements culturels et sportifs communautaires ainsi que toute opération ou événement ayant pour objet la promotion, à l'échelle de ce territoire, du sport, de la culture et de la protection de l'environnement en particulier, l'initiation aux arts ouverte aux résidents de la communauté, l'initiation à l'outil informatique et aux technologies de l'information et de la communication ainsi que le soutien aux projets et manifestations sportifs et culturel favorisant l'attractivité du territoire par leurs répercussions médiatiques

- Etudes et programmation

Autres prestations Sur le territoire des communes de BUSSAC SUR CHARENTE CHERMIGNAC COLOMBIERS COURCOURY ECURAT FONTCOUVERTE LA CHAPELLE DES POTS LA JARD LE DOUHET LES GONDS PESSINES PREGUILLAC SAINT GEORGES DES COTEAUX SAINT SEVER DE SAINTONGE SAINT VAIZE SAINTES THENAC VARZAY VENERAND : le conseil et l'aide technique, juridique ou administrative apportés aux communes membres sont d'intérêt communautaire. A ce titre, la Communauté réalise, pour le compte des communes membres, des maîtrises d'ouvrage déléguées, conduites d'opérations ou maîtrises d'oeuvre, ainsi que toute étude générale et tous dossiers nécessaires aux diverses instructions administratives.

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

PRESTATIONS DE SERVICE a) Dans le respect des règles de libre concurrence, la Communauté prête assistance en tant que de besoin et selon ses capacités, aux communes membres la sollicitant. La Communauté instruit, à la demande des communes membres, les dossiers d'utilisation du sol (déclarations préalables, permis de construire ou de démolir, autorisation de lotir autorisation de travaux divers, certificat d'urbanisme). Elle assiste les communes dans leur planification de l'urbanisme, assure le conseil juridique du droit des sols.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Tourisme

Sur le territoire des communes de Bussac-sur-Charente, Chermignac, Colombiers, Courcoury, Ecurat, Foncouverte, La Chapelle-les-Pots, La Jard, Le Douhet, Les Gonds, Pessines, Preguillac, Saint-Georges-des-Coteaux, Saint-Sever-de-Saintonge, Saint-Vaize, Saintes-Thénac-Varzay, Vénérand. - Actions d'intérêt communautaire de mise en valeur du patrimoine touristique. - Création et gestion d'un office de tourisme communautaire - Définition et mise en oeuvre d'un Schéma de développement touristique. Sur le territoire des communes de Burie, Chaniers, Cherac, Dompierre sur Charente, le Seuré, Migron, Saint Bris des Bois, Saint-Césaire, Saint-Sauvant, Villars les Bois : - Equipements touristiques : --élaboration et mise en oeuvre d'une politique de tourisme communautaire contribuant à la promotion du territoire. Sont d'intérêt communautaire les aménagements pour le loisir et la plaisance concourant à l'aménagement des rivières : pontons, points d'ancrage pour les plaisanciers. - Signalétique des circuits de randonnée : --sont d'intérêt communautaire la réalisation, la mise en place, l'entretien des panneaux des circuits de randonnées. - Promotion touristique : --sont d'intérêt communautaire : l'organisation de manifestations destinées à promouvoir, par son rayonnement, l'ensemble du territoire communautaire, la création et la diffusion de documents d'information destinés à promouvoir circuits et activités touristiques concernant l'ensemble du territoire, la création de structures touristiques d'importance supra-communale.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

a) Programme local de l'habitat : b) Politique du logement d'intérêt communautaire ; - Sont d'intérêts communautaires : - La réalisation de toute étude générale ou spécifique concourant à la définition de documents cadres et de programmes d'actions ; - Le recueil, le traitement et la diffusion des données relatives à l'habitat et la création, la gestion et l'animation des outils d'observation nécessaires ; - la mise en oeuvre de toute action de communication ou de promotion portant sur les orientations ou actions conduites dans le domaine de l'habitat ; - L'organisation, la réalisation et/ou la participation ou le soutien à des actions, manifestations ou événementiels dans le domaine de l'habitat ; - L'accueil, le conseil et l'assistance aux porteurs de projets ; - L'attribution de subventions aux publics ciblés dans le cadre du PLH. c) Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; - Sont d'intérêt communautaire les actions et aides suivantes : - L'octroi d'aides pour la construction ou la réhabilitation de logements sociaux ; - La garantie des emprunts des bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux neufs. d) réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Politique du logement social

c) Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; Sont d'intérêt communautaire les actions et aides suivantes : - L'octroi d'aides pour la construction ou la réhabilitation de logements sociaux ; - La garantie des emprunts des bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux neufs. d) réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

c) Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; Sont d'intérêt communautaire les actions et aides suivantes : - L'octroi d'aides pour la construction ou la réhabilitation de logements sociaux ; - La garantie des emprunts des bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux neufs. d) réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

c) Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; Sont d'intérêt communautaire les actions et aides suivantes : - L'octroi d'aides pour la construction ou la réhabilitation de logements sociaux ; - La garantie des emprunts des bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux neufs. d) réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

c) Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; Sont d'intérêt communautaire les actions et aides suivantes : - L'octroi d'aides pour la construction ou la réhabilitation de logements sociaux ; - La garantie des emprunts des bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux neufs. d) réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

Infrastructures
- Pistes cyclables
Autres
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Sur le territoire des communes de Bussac-sur-Charente, Chermignac, Colombiers, Courcoury, Ecurat, Fontcouverte, la Chapelle-les-Pots, La JArD, Le Douhet, Les Gonds, Pessines, Préguillac, Saint-Georges-des-Coteaux, Saint-Sever-de-Saintonge, Saint-Vaize, Saintes, Thénac, Varzay, Vénérand</i> - Création, aménagement, gestion d'aires d'accueil des gens du voyage.
- Autres <i>REFUGE POUR ANIMAUX : Sur le territoire des communes de Bussac sur Charente, Chermignac, c Colombiers, Courcoury, Ecurat, Fontcouverte, La Chapelle des Pots, La Jard, le Douhet, Les Gonds, Pessines, Preguillac, Saint Georges des Coteaux, Saint Sever de Saintonge, Saint Vaize, Saintes, Thenac, Varzay, Venerand : - Réalisation de travaux d'amélioration, de grosses réparations et d'extension du refuge communautaire pour animaux ; - Participation au fonctionnement du refuge communautaire pour animaux. * Sur le territoire des communes de Burie, Chaniers, Cherac, Dompierre sur Charente, le Seure, Migron, Saint bris des Bois, Saint Césaire, Saint Sauvart, Villars les Bois : - Cotisation à la SPA pour l'ensemble du territoire. MISE EN PLACE DE PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE : - La réalisation de toute étude générale ou spécifique concourant à la mise en place de projets territoriaux de développement durable sur le territoire de la Communauté d'agglomération. - Le recueil, le traitement et la diffusion des données relatives au développement durable sur le territoire communautaire et la création, la gestion et l'animation des outils d'observation nécessaires. - La mise en oeuvre de toute action de communication et de promotion relative au développement durable sur le territoire communautaire. - L'organisation, la réalisation et/ou la participation ou le soutien à des actions, manifestations ou événementiels contribuant à la promotion et/ou à la mise en oeuvre du développement durable du territoire et concernant plusieurs commune du territoire.</i>
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie Sur le Territoire des communes de Burie, Chaniers, Cherac, Dompierre-sur-Charente, Le Seure, Migron, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Césaire, Saint-Sauvant, Villars-les-Bois: - Sensibilisation aux problèmes environnementaux: initiation à l'environnement des enfants dans le cadre des activités scolaires et périscolaires - Opérations coodonnés de gestion des cours d'eau et travaux hydrauliques: sont d'intérêt communautaire: les travaux structurants d'aménagement hydraulique (y compris dans le cadre d'un S.A.G.E. lorsqu'il existera) concourant à la mise en sécurité des personnes et des biens concernant plus d'une commune dnas le même bassin versant ou (et) au développement, notamment en matière de tourisme vert, du territoire communautaire et les opérations coordonnées de gestion des cours d'eau concourant à la préservation des milieux et de la ressource.</i>
Sanitaires et social
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) <i>Aide à la Personne Aide au maintien du service public : - Conventionnement avec tous les organismes assurant un service public d'intérêt général</i>
Politique de la ville
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) <i>a) Participation à l'insertion professionnelle et sociale, à la formation professionnelle et à l'emploi. b)Participation à la mise en place de chantiers d'insertion pour la réhabilitation du patrimoine.</i>
Voirie
- Signalisation <i>PROTECTION ET VALORISATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITE</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

17	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA RUTELIERE (200051464)	SM fermé	63 581
17	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE (251710562)	SM fermé	93 586
17	SYNDICAT MIXTE pour la GESTION des BASSINS de l'ANTENNE, de la SOLOIRE, du ROMEDE du CORAN et du Bourru, SYMBA (à la carte) (251710315)	SM fermé	94 664
17	SYNDICAT MIXTE DE LA MOBILITE DURABLE (251710372)	SM ouvert	380 215
17	SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE EN CHARENTE MARITIME (251702320)	SM ouvert	862 174
17	SYNDICAT INTERCANTONAL POUR L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES (SIPAR) (à la carte) (251702296)	SM fermé	116 908
17	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BASSE SEUGNE (200051456)	SM fermé	65 303
17	SYNDICAT MIXTE CYCLAD (251701900)	SM fermé	195 235

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)